



Dépêche n° 708107

Enseignement / Recherche - Enseignement scolaire

Par: Erwin Canard - Elise Le Berre - Publiée le 27/02/2024

à 15h57

[Lien dépêche](#)

🕒 6 min de lecture

Le plan "mixité" et le protocole avec le privé seront évalués à la rentrée 2024 (Nicole Belloubet)

Des éléments permettront d'évaluer le plan "mixité" et le protocole avec le privé à la rentrée 2024, annonce Nicole Belloubet lors d'un débat organisé par le groupe GDR-Nupes consacré à "l'école publique face aux politiques de tri social", le 26 février 2024 à l'Assemblée nationale. La ministre de l'Éducation nationale assure que le "choc des savoirs" "s'inscrit dans un objectif de mixité sociale". Alors que les élus s'interrogent sur la mise en œuvre des groupes de niveaux dans un contexte de restriction budgétaire, elle reconnaît une phase "d'ajustement" pour l'attribution des moyens.

"Resserrement des enseignements sur les apprentissages fondamentaux", rôle de l'école privée, "choc des savoirs" : lors d'un débat organisé par le groupe GDR-Nupes dans le cadre de sa niche parlementaire, le 26 février 2024 à l'Assemblée nationale, représentants d'organisations syndicales et associations de parents d'élèves ont dénoncé une "école du tri social".

Dans le premier comme dans le second degré, "il y aurait beaucoup à dire sur la situation de l'école publique face aux politiques de tri social", estime ainsi Guislaine David, cosecrétaire générale du Snuipp-FSU. Pour les élèves de primaire, elle pointe notamment la place accordée aux "fondamentaux" et "l'externalisation de la difficulté scolaire". "Les prises en charge hors de la classe n'ont pas éradiqué la grande difficulté scolaire : on pratique des stages de remise à niveau depuis 2008 ; s'ils fonctionnaient, les résultats seraient différents", explique-t-elle, alors que, dans le cadre du "choc des savoirs", un projet de décret rend obligatoire la participation d'élèves en difficulté à de tels stages ([lire sur AEF info](#)).



Lire aussi

["L'école doit redevenir autre chose qu'une machine à trier" \(François Dubet au séminaire de l'IGESR\)](#)

Dans le second degré, Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snés-FSU, remet en cause les groupes de niveaux, qui "représentent bien une forme de tri social", ainsi que la réforme du baccalauréat, qui a "fragilisé l'école publique et renforcé le tri social en aggravant les inégalités de genre comme les inégalités sociales" ([lire sur AEF info](#)).

Et, après le lycée, cette "ségrégation scolaire" se poursuit lors de l'accès à l'enseignement supérieur, explique Annabelle Allouch, maîtresse de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne, "amplifiée" par la crise du marché du logement et les effets de la ségrégation urbaine.

Le plan "mixité" et le protocole avec le privé bientôt évalués

"Je m'inscris dans la continuité de ce qui a été fait depuis 2017, mais dans l'idée de contribuer à la réduction des inégalités scolaires et sociales", se défend Nicole Belloubet. Et d'énumérer les dispositifs visant à favoriser la mixité scolaire, tels que le dédoublement des classes, l'allocation des moyens en emplois aux académies en tenant compte des IPS, le plan "mixité" présenté par Pap Ndiaye en mai 2023, et le protocole signé avec le secrétariat général de l'enseignement catholique (lire sur AEF info, [ici](#) et [là](#)). "Nous disposerons des premiers éléments d'évaluation à la rentrée 2024, que nous expertiserons avec la plus grande attention", annonce la ministre.

Pour améliorer la mixité sociale et scolaire, "une mesure simple consisterait à infliger un malus financier aux établissements privés au sein desquels la mixité sociale est très faible", propose Fatiha Keloua Hachi (SOC). En outre, "la Cour des comptes invite le gouvernement à moduler les moyens alloués aux établissements en fonction du pourcentage d'élèves défavorisés. Qu'en pensez-vous ?", interroge la députée ([lire sur AEF info](#)).

"Le plan mixité et le protocole avec le privé visent précisément à inciter les établissements privés à aller vers plus de mixité sociale, en accueillant davantage d'élèves dont l'IPS est plus faible, ainsi que davantage d'élèves boursiers", répond la ministre.

Protocole : "c'est plutôt du côté du gouvernement que ça n'avance pas beaucoup" (Sgec)

Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique (Sgec), indique dans une [interview](#) à *Ouest France* le 27 février 2024 "travailler à la mise en œuvre du protocole, sur les contributions différenciées en fonction du revenu des familles, notamment". Ainsi, un "annuaire de nos établissements [sera] disponible l'an prochain, pour détailler le coût pour les familles, les subventions possibles, etc.". Et d'affirmer que, globalement, sur ce protocole, que "c'est plutôt du côté du gouvernement, avec plusieurs changements de ministre de l'Éducation depuis juillet, que ça n'avance pas beaucoup".

Plus généralement, Philippe Delorme explique que "les réalités ne sont pas les mêmes d'un territoire à l'autre. La Bretagne, où près de 40 % des élèves sont scolarisés dans le privé, ce n'est pas la région parisienne avec, c'est vrai, quelques établissements huppés. Il y a une plus grande mixité sociale dans nos établissements de l'Ouest. On nous fait aussi passer pour des très riches. Or, nos moyens financiers sont faibles" ([lire sur AEF info](#)).

Le Sgec calcule "qu'un élève du privé coûte deux fois moins cher au contribuable qu'un enfant du public, car les subventions sont très limitées ([lire sur AEF info](#)). Les familles qui nous choisissent bénéficient aussi de moins d'aides sociales, notamment pour compenser le coût de la restauration scolaire".

"Le choc des savoirs s'inscrit dans un objectif de mixité sociale"

Autre sujet ayant animé le débat : la mise en place des groupes de niveaux, tant sur le plan pédagogique, qu'organisationnel et financier.

Selon la ministre, le "choc des savoirs" annoncé par Gabriel Attal "s'inscrit lui aussi dans cet objectif de mixité sociale au sein des établissements". "Il s'agit de remettre en marche l'ascenseur scolaire", assure Nicole Belloubet.

Or, pour Annabelle Allouch, "la condition indispensable pour que les groupes de niveaux fonctionnent est l'existence d'espaces d'échange entre les enseignants pour leur permettre de faire évoluer les élèves d'un groupe à l'autre. Cette condition n'est jamais remplie à l'école publique, quel que soit le système éducatif", indique la sociologue de l'éducation, citant l'exemple de l'Angleterre.

Mise en œuvre des groupes de niveaux : "Je sais que certaines difficultés existent"

Surtout, élus comme organisations syndicales s'interrogent sur le financement nécessaire pour mettre en œuvre ces groupes, alors que le budget de l'Éducation vient d'être amputé de 691 M€ ([lire sur AEF info](#)) : "Au CSAM de décembre, Gabriel Attal avait annoncé que les 830 emplois nécessaires pour ces groupes seraient créés sur les réserves de trésorerie du ministère", explique Sophie Vénétiay. Dès lors, "quand on entend que les coupes seront faites sur ces mêmes réserves, on se demande ce qui va se passer", poursuit la secrétaire générale, tandis qu'Elsa Faucillon (GDR-Nupes) note qu'"en 2022, ces fonds, initialement bloqués, ont été consommés dans leur quasi-intégralité dans l'année".

"Chefs d'établissement et syndicats alertent sur les graves conséquences de la création, à DHG constante, des groupes de niveaux", renchérit encore Fatiha Keloua Hachi.

"Nous avons fait une évaluation de la mise en place de ces groupes, nous allons donner les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, et sommes encore dans les ajustements sur ces moyens. Je connais certaines difficultés qui me remontent" ([lire sur AEF info](#)), assure la ministre.

Un livre de F. Dubet et N. Vallaud-Belkacem pour la mixité sociale à l'école

François Dubet, professeur de sociologie émérite à l'université de Bordeaux, directeur d'études à l'EHESS et spécialiste des questions d'éducation, et Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre de l'Éducation nationale, publient, le 1er mars prochain, un livre intitulé "Le ghetto scolaire, pour en finir avec le séparatisme" (Seuil). "Les inégalités devant l'éducation sont en France parmi les plus élevées des pays développés" et "notre pays a laissé se développer des établissements ghettos, où l'on ne se mélange plus", ce qui a de nombreuses conséquences néfastes à plusieurs points de vue, affirment-ils. Ainsi appellent-ils à une "nouvelle révolution de la mixité" à l'école.

Les auteurs mettent alors en avant des "initiatives de terrain", des "exemples étrangers riches d'enseignement" et des "travaux scientifiques" qui démontrent, selon eux, qu'il est possible de mener cette "révolution" de la mixité sociale et scolaire "à peu de frais et avec des résultats tangibles".

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'événements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations,

syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
